

du Nouveau parti démocratique et de M. Singer, député libéral. Voici ce qu'il a dit:

«Vous disposez de toute la latitude voulue»...

Voilà ce qu'il a dit au gouvernement provincial. Ce soir, le ministre nous a déclaré que l'ARDA était un programme souple. J'espère sincèrement qu'il connaît les besoins et qu'il prendra les mesures nécessaires. Je puis signaler au ministre quels sont les revenus dans d'autres comtés de l'Ontario. Je cite les chiffres officiels fournis par le gouvernement provincial. Dans le canton d'Hastings-Nord, le revenu moyen est de \$1,380. Dans le canton de Lindsay, dans le comté de Bruce, il s'élève à \$1,530. Il s'agit là de revenus bruts. Inutile, je pense, d'aller au delà des frontières de l'Ontario, où tout le monde s' imagine que les habitants de cette province sont riches. Il y existe des régions dont on devrait aussi tenir compte. Je demanderais au ministre de se le rappeler lorsqu'il appliquera les dispositions de la mesure. J'ai en main d'autres chiffres—je pourrais citer tous ceux que j'ai sur ma longue liste—mais les données statistiques ne font qu'appuyer ma thèse. Nous avons les yeux tournés vers l'avenir. Nous espérons que le ministre donnera suite à ses déclarations de ce soir. Cela intéresse non seulement une région en particulier mais tout le pays.

J'ai de la sympathie pour les habitants de la Gaspésie dont le ministre a parlé, comme je compatis aux besoins de ceux qui demeurent dans ma propre province. J'éprouve autant de sympathie pour les citoyens du Manitoba que pour ceux qui ont besoin d'aide dans ma province. Nous ne pouvons pas continuer ainsi et permettre à ce domaine fiscal de ruiner les habitants des régions rurales parce qu'ils ne peuvent s'adresser ailleurs. La plupart aiment l'exploitation agricole et veulent demeurer sur leur terre; ils ne veulent pas obtenir de crédit. Plus tôt au cours de la présente session, nous avons étendu l'utilisation du crédit accordé par la Société de crédit agricole, mais ces gens ne veulent pas de crédit, ils en ont assez. Certains d'entre eux sont ensevelis sous le crédit. Voilà pourquoi, ils estiment que personne ne vient à leur rescousse et ne leur offre les chances voulues.

Je remarque que plusieurs des points que j'ai soulevés figurent dans le projet de loi dont nous sommes saisis. J'en suis très heureux, car évidemment le ministre était au courant de toutes les dispositions que renfermerait ce projet de loi. Je crois qu'il tient compte des aspects importants de la vie rurale où surgissent des problèmes et qu'il a signalé tous les éléments de solution. S'il veut

employer les pouvoirs à sa disposition, grâce à cette mesure, il mettra maintenant au point, un programme d'entraide.

Le ministre lui-même a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'une mesure de bien-être. Comme je le lui disais, nous n'entendons pas récompenser des efforts infructueux. Ces gens sont prêts à faire des efforts personnels, si l'occasion leur en est offerte. Comme le ministre l'a déclaré, cette mesure n'est pas destinée à remplacer les fonds publics, lorsque ceux-ci ne peuvent être investis dans un programme indispensable dans diverses régions. Nous sommes témoins de faits de ce genre presque tous les ans dans notre région de l'Ontario. Nous devons faire face à d'autres besoins. Je pense à l'assistance accordée pour la route transcanadienne dans l'Ouest de l'Ontario et je crois qu'un programme de construction routière pourrait être envisagé, afin d'aider certaines petites industries secondaires à s'implanter dans ces régions, si elles jugeaient opportun de quitter les centres urbains.

Si encore une fois, comme le ministre l'a mentionné, le bill vise en dernière analyse à assurer un meilleur équilibre économique, des conditions améliorées de vie et une nouvelle ère d'expansion, le ministre peut compter, je crois, sur l'appui de tous les membres de ce côté-ci de la Chambre. En raison de certains points dont j'ai fait mention, nous ne devrions pas, je crois, faire preuve de méfiance—absolument pas—mais il nous faut, à mon avis, exercer beaucoup de surveillance et nous tenir sur nos gardes afin de nous assurer que le ministre met de fait en application ce qu'il a dit et prévoit un programme réaliste au bénéfice des ruraux du Canada.

• (7.40 p.m.)

M. Hugh Faulkner (Peterborough): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques très brèves observations au sujet du présent bill que je considère des plus éclairés. Le ministre a fait preuve, à mon avis, de beaucoup d'imagination dans toute sa manière d'aborder cette question. Ce projet de loi porte sur les cas spéciaux dont on nous a parlé hier soir à la télévision. Il importe beaucoup que cette manière d'aborder la question soit typique.

Avant de souligner un ou deux points j'aimerais vous parler de l'affirmation faite par le député de Grey-Bruce (M. Winkler), d'après qui le gouvernement actuel vise à diminuer l'importance des régions rurales du Canada. Je déclare catégoriquement qu'il s'agit là d'une affirmation erronée si l'on se fonde sur le résultat qu'a donné le remaniement de la carte électorale. Ce remaniement